

**Membres du Conseil Académique :**

M. Elie STEPHENSON, Pdt	Présent	<b>Collège F (Etudiants) :</b>	
<b>Collège A (professeurs d'université ou assimilés) :</b> M. Mathieu NACHER M <sup>me</sup> Magalie PIERRE-DEMAR	Présent Absente	M. Tristan BAUDRIT M. Yohan PESLIER M. Andrew RAMDOWAR M. Hendrick JOSEPH M <sup>me</sup> Ashley KOESE	Absent Absent Absent Absent Absente
<b>Collège B (Maîtres de conf. ou pers. assimilés) :</b> M <sup>me</sup> Sophie ALBY, VP 1 poste vacant T, VP délégué M. Abdelhak QRIBI	Présente Présent	<b>Organismes de recherche :</b> M. Fabian BLANCHARD, IFREMER M. Bruno CLAIR, CNRS M. Mirdad KAZANJI, Ins. Pasteur M <sup>me</sup> Frédérique SEYLER, IRD	Absent →M <sup>me</sup> Nadine AMUSANT Présent → M. NACHER 16h49 →M <sup>me</sup> Marie-Line GOBINDDASS
<b>Collège C (Docteurs) :</b> M <sup>me</sup> Anne-Marie VIGUES M <sup>me</sup> Marie-Line GOBINDDASS	Présente Présente (départ 16h49)	<b>Personnalités extérieures</b> M <sup>me</sup> Nadine AMUSANT M. Roland DELANNON M <sup>me</sup> Tchisséka LOBELT M. Jean-Pierre OCTAVIA	Présente (départ 16h58) Présent Absente Absent
<b>Collège D (Autres pers. enseignants) :</b> M <sup>me</sup> M.Gabrielle HADEY-ST-LOUIS M. Koulani REZAIRE	Présente M <sup>me</sup> M.Gabrielle HADEY-ST-LOUIS	<b>Assiste également :</b> Représentant du CROUS M. Lawrence MATHURIN	Absent
<b>Collège E (Personnels BIATSS) :</b> M <sup>me</sup> Claude CHAUMET M <sup>me</sup> Karine MARTIAL	Présente Présente (départ 16h53)		
<b>Voix consultative (art. L953-2 du CE)</b> M. le Pdt (Antoine PRIMEROSE) M. le DGS (Guy GARDAREIN) M. l'agent comptable (Richard TABLON)	Présent Absent		
<b>Personnalités invitées :</b> Mme Sonia FRANCIUS, ESPE – Mme Silvia MACEDO – M. Frédéric BONDIL – M. Ahmed ABBAS – M. Laurent LINGUET – M. Michel DISPAGNE, IUFC - Mme Raïssa FERNAND, DAJMP – M. Camen BOUMEDJADJEN, SCD			

M. Elie STEPHENSON, Président du conseil académique ouvre la séance à 14h50 après avoir constaté le quorum, 11 membres sont présents et 3 procurations ont été données.

Mme Sophie ALBY, Vice-président du conseil académique annonce l'ordre du jour :

1. **Approbation des PV des 24 mai et 21 juin 2018**
2. **Point sur la rentrée universitaire**
3. **Point sur l'enquête AUDEG**
4. **Point sur le projet PIA3 – Territoire Innovation Pédagogique « MOOC solutions numériques pour l'orientation vers l'enseignement supérieur »**
5. **Recherche :**
  - a) Critères de répartition du budget recherche 2019
  - b) Appels à projets numériques :
    - Demande de relance appel à projets non numériques
    - Demande de report appel à projets équipements numériques sur budget 2019
  - c) Demande de prélèvement de 10 K€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA pour l'acquisition d'un logiciel recherche (SIRIUS)
6. **Formation :**
  - a) Validation des UE Libres
  - b) Validation maquette 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année MEEF mention PIF : parcours intervention sociale et de développement local (mise en œuvre à l'IUFC) – Master 2 mention PIF parcours PF LCIS
  - c) Validation des nouveaux tarifs DU FLE / LCR
  - d) Modifications mineures maquette PIETAS

- e) RPCCA Master 2 mention Justice, procès et procédures, parcours droit des contentieux
- f) DU PES 100%

**7. Affaires statutaires :**

- a) Avis sur la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)
- b) Statuts et RI du laboratoire MINEA
- c) Demande de domiciliation association PACES Guyane
- d) Liste des fonctions ouvrant droit à primes et charges administratives ou à décharges 2018-2019
- e) Calendrier de fermeture administrative de l'UG – SCD

**8. Point d'information :**

- a) Conventions
- b) Présentation du projet de refonte MANIOC

\*\*\*\*\*

**1. Approbation des PV des CAC du 24 mai et 21 juin 2018**

M. le Président demande s'il y a des remarques ou observations concernant ces deux procès-verbaux. N'ayant aucune remarque ou observation de la part des membres du conseil académique, il soumet les procès-verbaux au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 15

**Décision** : les procès-verbaux des conseils académiques du 24 mai et 21 juin 2018 sont approuvés à l'unanimité.

**2. Point sur la rentrée universitaire**

M. Antoine PRIMEROSE fait un point sur la rentrée universitaire et annonce la clôture des inscriptions au 28 septembre pour les étudiants de la formation initiale. Les effectifs sont équivalents à ceux de l'an dernier et les capacités d'accueil prévues répondent aux demandes des étudiants. L'AES reste la principale filière en tension.

La mise en place de parcours personnalisés permet de répondre aux demandes des étudiants à qui il a été proposé des admissions en « oui-si ».

*Du bruit venant de travaux effectués à proximité de la salle des conseils perturbe les débats. M. Antoine PRIMEROSE cesse son intervention pour se renseigner et M. le Président propose de traiter d'une motion qu'il souhaite faire passer concernant le problème des ILM (Intervenants en Langue Maternelle).*

**Proposition de motion de la part de M. Elie STEPHENSON concernant le problème des Intervenants en Langue Maternelle**

M. Elie STEPHENSON demande à Mme Sophie ALBY de lire la motion qu'il souhaite faire voter aux membres du conseil académique.

Avant de faire lecture de cette motion, Mme Sophie ALBY rappelle que le CAC avait voté en son temps un plan de formation pour les ILM partant du DAEU et permettant de les emmener au Master Professeur des Ecoles, impliquant plusieurs départements de l'UG, la formation continue puis l'ESPÉ.

Elle explique que le blocage se situe au niveau de la formation continue des ILM en amont de leur arrivée à l'ESPÉ pour cause de problème financier et autres et fait lecture de la motion proposée par M. Elie STEPHENSON.

M. Michel DISPAGNE informe avoir eu une séance de travail avec le chargé de mission et le secrétaire général de l'académie sur demande du recteur pour tenter de trouver une solution à cette situation. Une rencontre devrait avoir lieu avec le Président de l'université et le Président du conseil académique pour conforter la position de l'université d'aller jusqu'au bout concernant les ILM. Il demande à ce que le comité de pilotage soit mis en place le plus rapidement possible.

Les membres du conseil académique s'entretiennent sur les causes et les conséquences de l'arrêt du financement de la formation des ILM par l'académie.

Mme Sophie ALBY souhaiterait que la rencontre avec les deux présidents puisse aboutir à un engagement écrit de la part de l'académie.

M. le Président demande s'il y a des questions ou observations concernant la motion et propose de passer au vote.

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 15

**Décision** : la motion du conseil académique concernant la formation des Intervenants en Langue Maternelle est approuvée à l'unanimité.

#### *Reprise de l'intervention de M. Antoine PRIMEROSE*

M. Antoine PRIMEROSE informe que l'équipe de direction est mobilisée par le projet PIA sur les territoires d'innovation pédagogique notamment le dispositif Mooc pour l'orientation qui est porté par les collègues de l'université et l'autre dispositif territorial pour l'orientation vers l'enseignement supérieur porté par M. René-Serge DE NEEF, conseiller pour l'enseignement supérieur auprès du Recteur.

Il fait également état du travail effectué sur la déclinaison de la convention cadre CNES / UG sur trois sujets :

- L'équipement des opérations de construction pour le département Génie Civil de l'IUT,
- Le numérique avec un état des lieux et la première réunion du comité de pilotage,
- Le centre spatial universitaire (CSU) en concertation avec l'IUT, le VP recherche, le DFR ST avec des moyens alloués par le CNES au travers d'un partenariat.

Il fait également un point sur la CRULA. A l'initiative de l'AUF s'est tenue une conférence des universités d'Amérique Latine et deux projets ont été défendus par l'UG, la diversité et la promotion de la langue française, la diversité linguistique et culturelle en Amérique Latine.

L'université a souhaité être présente au sein de trois ateliers permanents du projet réseau des universités nord-américaines : la diversité linguistique et culturelle, la recherche partagée et solidaire et la gouvernance.

Il rappelle que la cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du bâtiment de l'administration générale s'est tenue ce matin.

### **3. Point sur l'enquête AUDEG**

Mme Sophie ALBY rappelle qu'il a été fait une première présentation courte de cette enquête dont les premiers effets politiques sont perceptibles. En effet la Collectivité Territoriale de Guyane a demandé à l'AUDEG une information sur le prix des logements pour les étudiants pour adapter le montant des bourses qui leur aient allouées.

Mme Laurence BESANCON de l'AUDEG fait une présentation de l'enquête en insistant sur les objectifs et quelques résultats phares de l'étude. Elle informe que neuf thématiques ont été explorées (profil, parcours, ressources financières, logement, transport, santé, vie sociale, équipements universitaires et insécurité).

M. Antoine PRIMEROSE ajoute à cette présentation une information sur la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) dont une partie est dédiée à la prise en charge de la santé des étudiants.

Pour conclure, Mme Laurence BESANCON rappelle que la restitution générale de cette enquête est prévue le 25 octobre prochain à 17 heures en amphithéâtre A.

### **4. Point sur le projet PIA3 – Territoire Innovation Pédagogique « MOOC solutions numériques pour l'orientation vers l'enseignement supérieur »**

Mme Sophie ALBY fait une présentation du projet en informant préalablement qu'elle collabore avec M. Olivier HOMAND sur cette partie. Les délais étant très restreints, elle présente aujourd'hui un projet tel qu'envisagé pour un vote de principe. La version finale sera adressée avant l'envoi définitif du projet.

L'idée est de créer un portail pour l'orientation des lycéens et la réorientation des étudiants notamment en première année d'université et d'enseignement supérieur.

Après sa présentation, Mme Sophie ALBY demande aux membres du conseil académique leur avis sur ce concept.

M. le Président propose aux membres du conseil académique de se prononcer sur le principe et par la suite, un travail plus technique, sur la faisabilité avec des échéances, des évaluations sera effectué. Le conseil devra se prononcer sur cette deuxième partie.

Mme Sophie ALBY informe que les délais ne permettent pas de présenter au CAC la deuxième partie. Elle propose donc d'envoyer aux membres la partie d'avancement du dossier écrit et attend des retours par voie électronique. Le projet sera présenté en Commission FVU mais ne pourra pas être présenté au complet au CAC, il doit être déposé début novembre. Elle précise que ce serait plutôt à la fin du mois de novembre.

Suite aux propos de Mme Sophie ALBY, M. Elie STEPHENSON insiste pour que le conseil académique se prononce sur le concept.

Mme la vice-présidente propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0

- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 15

**Décision** : le concept du projet PIA3 – MOOC solutions numériques pour l'orientation vers l'enseignement supérieur » est voté à l'unanimité.

## 5. Recherche

M. Laurent LINGUET informe que la commission recherche s'est tenue le 11 septembre et a fait un certain nombre de propositions à soumettre au conseil académique.

### a) Statuts du laboratoire MINEA

M. Laurent LINGUET informe que les statuts ont été retravaillés et que très peu de remarques sont remontées de la commission recherche. La principale observation vient du statut des candidats à la direction pour lequel il était précisé que seul les professeurs ayant une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) pouvaient être candidats. La commission a nuancé la proposition et a indiqué que « *les candidats éligibles au poste de directeur doivent être professeur des universités, Maître de conférences (de préférence) ayant une HDR* ».

Il informe sur les autres observations faites par la commission recherche et demande aux membres du CAC s'il y a des remarques concernant les statuts de MINEA.

Mme Anne-Marie VIGUES fait part de sa surprise quant au fonctionnement descendant de ce laboratoire qui ne lui semble pas très collégial. M. Abdelhak QRIBI abonde dans son sens.

M. Antoine PRIMEROSE tient à préciser qu'avant d'arriver à présenter ce projet de statuts au conseil académique, ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses discussions, parfois vives en comité technique et qu'il n'a pas été simple de les rédiger.

L'université a une vraie responsabilité dans l'accompagnement de ce laboratoire et a mis les moyens pour le structurer pour son évaluation l'année prochaine afin de conserver son accréditation.

M. Abdelhak QRIBI souhaiterait qu'il y ait un modèle de statuts types pour tous les laboratoires comme cela se fait dans d'autres universités, ce qui éviterait de longues discussions. M. Antoine PRIMEROSE va également dans ce sens.

M. le Président consent à cette proposition mais insiste sur le fait que l'université ne peut se permettre de passer outre ce laboratoire.

M. Laurent LINGUET soumet au conseil académique une proposition concernant le nombre de BIATSS au sein de MINEA qui pourrait passer à 1. Concernant la proportion d'enseignants- chercheurs (collège A) et d'enseignants-chercheurs HDR (collège B), celle-ci est imposée par les textes et doit être égale.

Il passe au règlement intérieur et informe que celui-ci reprend les mêmes dispositions. Il faudrait toutefois supprimer des axes de recherche, suite à la visite d'experts qui ont porté une analyse sur MINEA et estiment que 20 personnes et 5 axes de recherches sont de trop.

Après ces discussions, Mme la Vice-présidente propose de passer au vote sur les statuts :

- Nombre de votants..... : 15

- Ne prend pas part au vote : 2
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 13

**Décision** : le conseil académique émet un avis favorable aux statuts du laboratoire MINEA.

b) Critères de répartition du budget recherche 2019

M. Laurent LINGUET informe que la commission propose que les critères de 2018 soient repris et réutilisés à savoir que la dotation soit partagée sur le nombre de produisant (enseignant-chercheur publiant 2 articles de rang A tous les 4 ans). La commission recherche a accepté des demis produisant pour encourager les collègues en phase d'atteindre ce régime. Le coefficient serait de 1 pour les produisant et 0.5 pour les demis produisant.

Mme Sophie ALBY souhaiterait pour les SHS qu'il soit noté chapitres d'ouvrage en plus d'ouvrages. Ceux-ci doivent être publiés chez des éditeurs ayant un comité de lecture. Elle souhaiterait également qu'il y ait des préconisations sur la nécessité même en SHS, de faire des publications dans des revues anglo-saxonnes.

M. Laurent LINGUET indique que ces modifications seront prises en compte.

Mme la Vice-présidente propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 15

**Décision** : les critères de répartition du budget recherche 2019 sont approuvés à l'unanimité.

c) Appels à projets numériques :

- Demande de report appel à projets équipements numériques sur budget 2019

M. Laurent LINGUET rappelle que le conseil académique avait voté un appel à projets pour de l'équipement numérique. Les réponses ont été traitées, des projets ont été sélectionnés mais pour des questions de marchés, les achats n'ont pas pu être faits. De ce fait, la commission recherche propose que le report des acquisitions soit fait sur l'année budgétaire 2019.

- Demande de relance appel à projets non numériques

M. Laurent LINGUET informe qu'il avait été décidé de lancer un appel à projets hors équipements numériques sur le solde restant dû de l'appel à projets équipements numériques. Il propose que cela se fasse dès à présent afin que les acquisitions soient faites en 2019.

Mme Sophie ALBY suggère que ces deux remarques soient mises également en point « formation », compte tenu que les deux appels à projets étaient liés.

M. le Président propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0

- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 15

**Décision :** les demandes de relance appel à projets non numériques et report appel à projets numériques sur le budget 2019 sont approuvées à l'unanimité.

- d) Demande de prélèvement de 10 K€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA pour l'acquisition d'un logiciel recherche (SIRIUS)

M. Laurent LINGUET informe qu'il est demandé à l'université chaque année lors de son évaluation de produire toutes les données relatives à la recherche. Pour ce faire, les universités utilisent une application numérique spécifique qui n'existe pas au sein de l'UG ce qui pose quelques problèmes pour recenser ces données.

L'idée est d'acquérir un logiciel (SIRIUS) déjà utilisé par plusieurs universités et organismes de recherche qui coûte 10 K€ auquel il faut rajouter 4 000 € de maintenance annuel soit 14 K€.

Les membres du conseil académique posent la question de la saisie des données, qui devra se charger d'effectuer ce travail ? M. Laurent LINGUET répond que la personne en charge de ce travail n'a pas encore été recrutée du fait de nombreux désistements.

M. Laurent LINGUET indique qu'il n'a pas fait mention de la somme de 3 000 € pour la formation du personnel. La demande sera présentée dans le cadre du plan de formation du personnel de l'UG.

Il précise que ce prélèvement sera fait sur le dispositif d'aide attribué à MINEA s'élevant à 50 K€ et qui n'a pas été consommé. La commission recherche demandera le renouvellement du dispositif pour l'année prochaine.

Après quelques échanges, Mme la Vice-présidente passe au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 15

**Décision :** la demande de prélèvement de 14 K€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA pour l'acquisition d'un logiciel de recherche (SIRIUS) est approuvée à l'unanimité.

## 6. Formation

- a) Validation des UE libres

Mme Sophie ALBY rappelle que le CAC avait voté pour principe qu'il n'y ait pas d'augmentation des UE libres qui étaient au nombre de 14. Elle informe que l'enseignement de la DOSIP n'ouvre pas cette année, il est remplacé par les mathématiques.

Elle demande s'il y a des questions ou remarques avant de passer au vote.

**Départ de M. Mirdad KAZANJI, procuration laissée à M. Mathieu NACHER.**

### **Départ de Mme Marie-Line GOBINDDASS plus une procuration.**

- Nombre de votants..... : 13
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 13

**Décision :** les UE libres sont votées à l'unanimité.

- b) Validation maquettes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année MEEF mention PIF : parcours intervention sociale et de développement local (mise en œuvre à l'IUFC) – Master 2 mention PIF parcours PF LCIS

Mme Sophie ALBY informe de l'ouverture de deux parcours dans la mention PIF et rappelle que l'université est accréditée à l'échelle des mentions. Ces parcours seront accrédités à l'échelle de l'ESPÉ mais mis en œuvre sur le plan pédagogique et administratif à l'IUFC. Ceci a été validé par le COSP de l'ESPÉ.

M. Michel DISPAGNE rajoute que les master 1 et 2 PIF parcours ISDL sont encadrés par des enseignants-chercheurs pour renforcer l'équipe de socio-professionnels.

Mme Anne-Marie VIGUES fait part de sa surprise quant à l'insertion MEEF dans ce master. Elle souhaiterait que la mention MEEF soit enlevée ou tout du moins le parcours.

Mme Sophie ALBY rappelle que le COSP de l'ESPÉ a validé ces parcours qui sont en cohérence avec les formations dispensées. Elle suggère que le vote soit assujéti d'une remarque sur la stratégie de la mention PIF à faire remonter à l'ESPÉ.

Mme la Vice-présidente demande s'il y a d'autre remarque et propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 13
- Ne prend pas part au vote : 1
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 12

**Décision :** le conseil académique émet un avis favorable aux maquettes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année MEEF mention PIF : parcours intervention sociale et de développement local (mise en œuvre à l'IUFC) – Master 2 mention PIF parcours PF LCIS.

### **Départ de Mme Karine MARTIAL.**

- c) Validation des nouveaux tarifs DU FLE / LCR

Mme Sophie ALBY indique que le PV du conseil de département propose pour l'année 2018-2019 une inscription individuelle à 500 € et 800 € pour les entreprises. Elle informe que les frais d'inscription pour ces DU sont décidés par les départements.

Mme Claude CHAUMET fait remarquer que le coût pour les étudiants déjà inscrits à l'UG est élevé (500 €) et craint que ceux-ci évitent de s'inscrire à ce DU.

Mme Sophie ALBY informe que les nouveaux tarifs sont pour le public extérieur, les étudiants de l'UG peuvent s'inscrire au DU sans avoir à payer. Elle suggère que cela soit rajouté au PV du conseil de département « *hormis pour les étudiants inscrit en formation initiale* ».

## Départ de Mme Nadine AMUSANT.

Mme la Vice-présidente propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision** : les nouveaux tarifs DU FLE/LCR sont approuvés à l'unanimité.

### d) Modifications mineures maquette PIETAS

Mme Sophie ALBY rappelle que cette maquette avait été présentée en fin d'année universitaire mais n'avait pas pu être validée à cause d'un nombre d'heures supérieur à l'ancienne maquette.

La modification ayant été faite, la maquette est mise en approbation du conseil académique.

Mme la Vice-présidente propose donc de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision** : les modifications mineures maquette PIETAS sont approuvées à l'unanimité.

### e) RPCCA Master 2 mention justice, procès et procédures, parcours droit des contentieux

Mme Sophie ALBY rappelle qu'il s'agit d'un dossier qui dépend d'une co-accréditation avec l'université de Montpellier, le RPCCA est celui de l'université de Montpellier.

M. Frédéric BONDIL confirme qu'il s'agit de valider les modalités de contrôle des connaissances.

N'ayant ni question, ni observation de la part des membres du conseil, Mme Sophie ALBY propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision** : le RPCCA Master 2 mention justice, procès et procédures, parcours droit des contentieux est voté à l'unanimité.

### f) Modifications mineures maquettes IUT département Techniques de Commercialisation

Mme Marie-Gabrielle HADEY-SAINT-LOUIS informe que M. Koulani REZAIRE étant absent, lui a demandé d'expliquer les modifications apportées aux maquettes de l'IUT.

Il s'agit pour le DUT Techniques de Commercialisation, de modifier les heures impaires qui rendent difficiles la mise en place des emplois du temps, sans toucher au volume horaire national dont dépend l'IUT. Les heures impaires ont donc été réduites ce qui donne plus de souplesse au niveau des emplois du temps.

Concernant les Licences Professionnelles, il s'agit de redéployer les heures en interne en modifiant la marge des volumes horaires de certains modules. Le volume horaire global reste inchangé.

Mme Sophie ALBY demande s'il y a des questions ou observations et passe au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 11

**Décision** : les modifications mineures de maquettes de l'IUT département Techniques de commercialisation sont votées à l'unanimité.

## 7. Affaires statutaires

### a) Création du statut d'auditeur libre à l'Université de Guyane

Mme Sophie ALBY informe qu'il s'agit de cadrer les statuts d'auditeur libre au sein de l'UG, ce qui est obligatoire et réglementaire.

Elle demande s'il y a des questions sur ce point et passe au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 11

**Décision** : la création du statut d'auditeur libre à l'Université de Guyane est votée à l'unanimité.

### b) Avis sur la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

Mme Sophie ALBY informe du nouveau dispositif qu'est la CVEC. L'idée est d'avoir un document qui permet de cadrer ce dispositif avec une proposition de commission chargée de proposer une programmation de l'usage de la CVEC qui doit être instaurée dans chaque établissement affectataire de la contribution.

Elle fait lecture de la composition de cette commission et informe de la composition d'une sous-commission en formation restreinte du fait du caractère confidentiel de certaines actions.

Elle fait remarquer que ces commissions induisent une modification des statuts de l'UG. La présence de la CVEC modifie deux commissions figurant dans les statuts à savoir la commission pour les projets pédagogiques et la commission pour l'aide sociale. Il devrait avoir une nouvelle commission qui regroupe ces deux commissions.

Cela sous-entend également la modification des statuts suite au vote du conseil académique sur la reconnaissance statutaire nécessaire d'un VP CFVU et d'un VP recherche.

Mme Sophie ALBY insiste sur le rôle de la commission qui sera chargée de valider les projets qui bénéficieront de subventions et la sous-commission en formation restreinte qui sera chargée d'accompagner les étudiants dans leurs demandes d'aide sociale.

Elle interroge les membres du conseil sur la composition de ces commissions. N'ayant aucune remarque ni observation, elle propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision** : la création de la commission chargée de proposer une programmation de l'usage de la CVEC est votée à l'unanimité.

c) Demande de domiciliation association PACES Guyane

Mme Cheïtanne ROBEIRI présidente de l'association PACES Guyane informe que cette association rassemble les étudiants en 1<sup>ère</sup> année de PACES sur le campus de St Denis. L'association permet d'avoir un relais avec le campus de Troubiran, de relayer les informations, d'accompagner les étudiants en 1<sup>ère</sup> année et d'avoir des relais avec les étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de l'UA.

Mme Sophie ALBY questionne Mme Cheïtanne ROBEIRI sur les difficultés rencontrées par les étudiants de 1<sup>ère</sup> année et sur les objectifs de l'association.

N'ayant plus de questions de la part des membres du CAC, Mme la Vice-présidente propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision** : la demande de domiciliation de l'association PACES Guyane est approuvée à l'unanimité.

d) Liste des fonctions ouvrant droit à primes et charges administratives ou à décharges 2018-2019

Mme Valérie ROBINEL informe que le projet modifié a été présenté en comité technique le 11 septembre.

Les membres du comité technique ont proposé la modification de deux fonctions, direction de la Maison pour la Science et direction du Centre de Ressources en Langues. Ils ont proposé de ramener la prime à 2500 € et la décharge à 64 heures. Ils ont également souhaité amendé le nota bene en bas de page en précisant que lorsqu'un personnel assure deux responsabilités, il bénéficie des dispositions similaires en cas d'intérim et au prorata temporis.

Mme Sophie ALBY fait remarquer que les enjeux stratégiques sont importants particulièrement en ce qui concerne le Centre de Ressources en Langues, 64 heures de décharges semblent minimales.

M. Antoine PRIMEROSE tient à préciser que les observations faites par le comité technique concernant ces directions viennent du fait qu'elles sont en construction et que tout est à faire. Le directeur n'aura pas à sa

charge un personnel à encadrer, comparer à un directeur de DFR avec à sa charge une soixante de personnes. Il a proposé de commencer avec une décharge moindre qui devra être revue suite à la charge de travail qui suivra.

Le sujet entraîne une grande discussion des membres du conseil académique autour du volume d'heures nécessaires à ces directeurs pour mener à bien leur fonction et les tâches qui s'y rattachent.

M. Antoine PRIMEROSE propose une décharge de 96 heures pour l'année 2018-2019 pour la direction de la Maison pour la Science et le Centre de Ressource en Langues. Cette proposition fait l'unanimité parmi les membres du conseil.

Mme Sophie ALBY résume la proposition issue des discussions à savoir, passer de 64 heures à 96 heures de décharges pour la Maison pour la Science et le Centre de Ressource en Langues.

Elle propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision :** la proposition de passer de 64 heures à 96 heures de décharges pour la direction de la Maison pour la Science et le Centre de Ressource en Langue est votée à l'unanimité.

e) Calendrier de fermeture administrative de l'UG - SCD

Mme Sophie ALBY demande si le calendrier a été validé par le personnel du Service Commun de Documentation (SCD) et s'il permet de répondre aux besoins et demandes des étudiants.

M. Camen BOUMEDJADJEN représentant du SCD répond que le calendrier a été établi en concertation avec le personnel de la BU et qu'il reprend les mêmes périodes de fermeture que l'année précédente. La bibliothèque restera ouverte au mois d'avril pendant la période de fermeture de l'université.

N'ayant aucune observation ou remarque des membres du conseil, Mme la Vice-présidente propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 11
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour.....: 11

**Décision :** le calendrier de fermeture du Service Commun de Documentation est voté à l'unanimité.

## 8. Point d'information

a) Conventions

Mme Raïssa FERNAND fait un point sur les conventions en cours ou signées par M. le Président de l'université.

b) Présentation du projet de refonte MANIOC

M. Camen BOUMEDJADJEN fait une présentation de la bibliothèque numérique collaborative MANIOC, pilotée par les universités des Antilles et de la Guyane. Il rappelle que cette bibliothèque a douze ans d'existence et fonctionne avec 12 établissements partenaires. Elle contient plus de 40 000 documents librement accessibles.

Cette refonte est mise en place suite à des technologies devenues inadaptées, des technologies obsolètes, des attentes et des besoins en matière d'infrastructure numérique et un multilinguisme régional pas assez valorisé.

Les objectifs de ce projet sont de favoriser la découverte, offrir des fonctionnalités de recherche et d'exploitation des résultats et documents performantes, diversifier les collections et mieux valoriser la littérature, offrir des contenus fiables, de qualités.

Un accord de principe a été donné par la présidence de l'UG pour le financement de cette refonte à hauteur de 25 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 17h50.

Cayenne, le 12 octobre 2018

Le Président  
  
Elie STEPHENSON

The image shows a blue circular stamp of the University of Guadeloupe (UG) with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink. Below the signature, the name 'Elie STEPHENSON' is printed in a blue, sans-serif font.

